



CSAL du 28 avril 2025

Déclaration liminaire de l'intersyndicale d'Ille et Vilaine

Madame la Présidente,

Les représentants du personnel CGT Finances Publiques, Solidaires Finances Publiques CFTD Finances Publiques et FO DGFIP ne siègeront pas aujourd'hui à ce CSAL réuni en deuxième convocation.

Les dernières déclarations en lien avec le contexte actuel ne laissent aucun doute sur une austérité qui va encore s'abattre dans des proportions inédites sur le monde du travail, la fonction publique et la DGFIP.

Confirmation du gel du point d'indice, suppression de la GIPA au détriment des agents de toutes catégories, réduction de 10 % de la rémunération lors des congés de maladie ordinaire... et ce n'est probablement pas fini. Nous savons désormais ce que recouvre la stabilité tant vantée : la poursuite des politiques publiques qui, depuis des décennies, affaiblissent le service public.

Alors que le cadre d'objectifs et de moyens 2023-2027 ne prévoyait aucune suppression d'emploi au titre de l'année 2025, ce sont au contraire -550 suppressions d'emploi pour la DGFIP en 2025 ! Minorer ce chiffre à -352 emplois en tenant compte des transferts d'emploi venant d'autres administrations n'est qu'un mensonge éhonté (un de plus) car ces emplois « entrants » accompagnent des missions supplémentaires qui vont être confiées aux agents de la DGFIP. A noter que ces transferts sont, au passage, délestés de nombreux emplois au nom de la « productivité » de la DGFIP.

La DGFIP est l'administration qui contribue le plus aux suppressions d'emplois au sein de la Fonction publique d'État. Depuis sa création en 2008 et jusqu'en 2025, la DGFIP aura subi de très importantes suppressions d'emplois : 32 046, soit plus de 28 % de ses effectifs. Cela représente 25 % du total des suppressions dans la fonction publique d'État !

Ajoutons à ce constat qu'un nombre important de postes reste physiquement non occupés, « vacants » faute de recrutements à la hauteur des départs à la retraite ou autres mobilités (environ 4 000 en septembre 2024).

Au niveau local, le dossier emplois 2025 présenté par la DRFIP 35 aboutirait à une augmentation nette de 19 emplois. Comment ne pas se réjouir de cette augmentation d'emploi ? Tout simplement parce qu'il s'agit d'un nouveau tour de passe-passe qui consiste à nous faire croire que notre direction va créer 19 emplois. La réalité est bien différente. Les 28 emplois implantés correspondent en réalité à des transferts d'emplois venant d'autres ministères, à des transferts accompagnant des missions confiés aux agents de la DGFIP, et à des emplois fléchés. En revanche, ce sont bien 12 emplois prélevés dans des services déjà exsangues.

Et que dire des 3 emplois A prélevés sur l'équipe de renfort ? Pourquoi la DRFIP 35 ne communique t-elle pas sur les vacances d'emplois dans le département. Pourquoi n'établir-elle pas un recensement par service des emplois implantés et des effectifs réels ?

Ces suppressions d'emplois sont inacceptables pour des personnels épuisés, démotivés mais qui continuent tant bien que mal de tenir la maison et n'ont droit qu'à quelques mots de félicitations en guise de reconnaissance. Elles vont fragiliser, une fois de plus, une fois encore, une fois de trop, l'exercice de nos missions et accentuer la dégradation des conditions de travail des personnels.

Il est donc pour nous inenvisageable d'être associés de quelque façon que ce soit à ces politiques de réduction des moyens alloués à la DGFIP. Désormais, qui plus est, ce point est inscrit à l'ordre du jour pour simple information. Comme si la question de l'emploi était désormais devenue un sujet accessoire ou secondaire alors qu'elle est au cœur de toutes nos problématiques. Jusqu'à quand continuera-t-on d'adapter l'exercice de nos missions aux moyens qu'on nous alloue au nom de l'exemplarité, de la responsabilité, du contexte sanitaire, de la compétitivité, de la stabilité et demain peut être au nom de l'effort de guerre ?

Nous tenons à vous redire notre stupeur et notre colère lorsque nous avons découvert que la DGFIP avait supprimé les mouvements locaux des inspecteurs et leur avait imposé la mise en place des affectations locales au fil de l'eau, sans aucune concertation. Après les cadres A+, c'est désormais au tour des cadres A de voir leurs droits et garanties attaqués, où la subjectivité, le choix du prince et l'opacité remplaceront l'objectivité, les priorités légales et la clarté des règles... Sans oublier les conséquences sur les Services RH et les chefs de services...

Pour nous, cette évolution marque la fin d'un système garantissant une réelle égalité de traitement. Son remplacement consacre un système qui repose sur le principe de l'arbitraire du chef de service. Nous tenons à rappeler avec force notre hostilité à cette évolution et nous craignons qu'elle ne s'étende et ne se généralise demain à l'ensemble des cadres B et C.

Votre décision unilatérale d'ouvrir au choix sur Ulysse 35 des postes d'inspecteurs avant la sortie du mouvement national des inspecteurs est en totale contradiction avec les engagements pris par votre prédécesseur. Elle ne fait qu'accentuer notre colère et nos craintes quant à un dialogue social serein et constructif.

Crainte quand vous nous faites part de votre souhait de rencontrer les représentants du personnel en dehors des instances, sur des sujets que vous aurez préalablement choisis.

Madame la Présidente, pourquoi vouloir des réunions en bilatérale en dehors de tout cadre légal ? Pour diviser les représentants du personnel ? Pour nous tenir des propos que vous ne voudriez pas retranscrire dans un procès verbal de séance ?

Crainte lorsque notre DRFIP refuse de distribuer aux représentants du personnel un exemplaire papier des documents préparatoire à nos instances !

Crainte lorsqu'elle ne fournit pas l'ensemble des documents nécessaires à un dialogue constructif !

Crainte sur l'accompagnement que vous ferez des directives nationales alors même que la Direction Générale aura bafoué nos instances nationales et nos représentants nationaux !

La CGT Finances Publiques, Solidaires Finances Publiques, CFDT Finances publiques et F.O.DGFIP sont attachés au service public et à la défense des agentes et agents.

Les personnels méritent plus de considération dans les politiques menées et davantage de respect.

Ce respect consiste aussi par l'écoute de leurs représentants syndicaux dans les instances. Ces dernières ne doivent pas simplement permettre à l'administration de considérer que la formalité du dialogue social est satisfaite, en inscrivant des points à l'ordre du jour aussi importants que le dossier emplois seulement « pour information ».

Si le dialogue social respectueux et constructif se traduit par un rouleau compresseur de réformes dont vous avez la charge de nous informer, alors ce sera aujourd'hui sans nous !

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, les représentants du personnel CGT Finances Publiques, Solidaires Finances Publiques CFDT Finances Publiques et FO DGFIP ont décidé de ne pas siéger et rappellent leurs revendications :

- abrogation de la réforme des retraites
- arrêt des suppressions d'emploi
- création d'emploi de titulaires
- un service public de plein exercice et de proximité
- suppression du jour de carence et maintien du salaire en cas d'arrêts maladie
- maintien de la GIPA.

Elle appelle l'ensemble des agents à se mobiliser pour gagner sur ces revendications

Les élus CGT, Solidaires, CFDT et FO Finances publiques au CSAL